

**Discours de la commissaire Md Hübner à Toulouse, le 3 décembre  
2007**

**" L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, pionnière en matière de  
coopération "**

**14.00 – 14.20**

Messieurs les Présidents de région, Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs ;

Comme vous le savez, les fondations même de l'Europe sont bâties sur le fait de réfléchir et d'agir au-delà des frontières et c'est pour cette raison que des structures de coopération comme les vôtres me touchent particulièrement.

Dès le début de la politique de cohésion, la Commission a souhaité que les frontières constituent des "traits d'union" au sein d'une union aux multiples frontières. Chaque frontière est singulière et porte ses propres difficultés de franchissement. Dans votre cas, vous avez su surmonter des obstacles linguistiques, topographiques, administratifs et vous êtes parvenus à muer ces difficultés en richesses, en ressources, voire en atouts.

En effet, l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée a été le fruit de plus de 15 années de coopération étroite sur la frontière Franco-Espagnole menée, notamment, à travers les programmes européens.

Ensuite, vous choisissez de vous rassembler dans le cadre d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale – un GECT - un des premiers groupements de ce type induits par la législation européenne. Vous réalisez à ce titre une véritable expérience pilote.

Enfin, vous traitez aujourd'hui un sujet qui est au cœur de la stratégie de Lisbonne, à savoir l'économie de la connaissance, les entreprises et l'innovation mais dans un cadre transfrontalier. Ces éléments sont, comme vous le savez, les *leitmotivs* de la Commission Européenne dont je fais partie.

Sur ces trois éléments, au moins, vous faites figure de « pionniers » et je tiens à vous en féliciter aujourd'hui, à l'occasion du congrès de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

Mon discours s'articulera autour de deux éléments: l'Eurorégion et le Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (le GECT) et, en deuxième lieu, nos ambitions pour la nouvelle période pour l'objectif de la coopération et plus particulièrement le volet concernant l'innovation.

- **Les Eurorégions: leur rôle**

L'Eurorégion est, comme vous le savez, un terme générique sans statut juridique particulier. Il a joué un rôle déterminant dans l'engagement politique et le déploiement logistique de la coopération transfrontalière européenne. En bref, c'est un instrument qui trouve sa force dans la volonté politique d'entreprendre ensemble et qui reste un instrument souple et flexible pour regrouper des régions avec des intérêts communs.

Je trouve que les expériences des Eurorégions sous Interreg III ont été positives. Il est clair que nous souhaitons vivement encourager les Eurorégions à poursuivre leur participation aux programmes de coopération transfrontalière car elles agissent tels des moteurs de l'intégration des territoires en soutenant et en initiant des projets de qualité.

De façon générale, les programmes européens ont suscité la création de nombreuses structures, accords et traités. La frontière franco-espagnole est ainsi concernée par plus de 20 accords et traités de coopération et 5 structures comme le Pyrénées-Méditerranée, la Communauté de travail des Pyrénées (CTP) ou l'Arc Atlantique.

Or, il est évidemment indispensable que toutes ces structures interviennent en cohérence et en complémentarité. Les moyens de la coopération sont rares et précieux, il convient donc de ne pas les disperser. Il est très probable que la création de votre GECT sera déterminant dans ce souci de cohérence.

- **La Commission encourage la création de Groupements Européens de Coopération Transfrontalière**

L'établissement d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) est un outil juridique nouveau et très utile pour promouvoir tous types de coopérations – transfrontalière, interrégionale et transnationale. Le GECT est une entité juridique avec tous les pouvoirs y afférent comme l'achat et la vente des produits, des services ou bien l'emploi du personnel. Il est clair que le GECT est un outil unique dans le sens où il regroupe des autorités dans divers états membres sans la nécessité de la signature d'un accord international, ratifié, le cas échéant, par le parlement national. Toutefois, les états membres doivent

indiquer leur accord sur la participation de leurs autorités selon le thème ou le domaine choisi.

A ce jour, nous avons reçu la notification de trois Etats membres sur la transposition des dispositifs GECT dans leur législation nationale: l'Allemagne, la Hongrie et le Portugal. La mise en place du GECT est également bien avancée en Espagne, ici en France, au Luxembourg et en Roumanie. Je connais la situation complexe dans la région sur ce sujet, mais j'ai bon espoir que la loi d'application sur le GECT sera opérationnelle en France en février 2008.

Nous prenons cet instrument très au sérieux et je peux vous annoncer qu'une conférence européenne sur le GECT est planifiée par la Commission en coopération avec le comité des régions, qui devrait voir le jour au printemps 2008. En tout cas, au début de l'année prochaine, nous allons analyser la progression en Europe concernant les lois GECT et rappeler, si nécessaire, les états membres à leurs obligations dans la matière.

- **Une ambition accrue pour la nouvelle période de programmation et l'innovation dans les programmes.**

J'aimerais maintenant passer à nos ambitions pour la nouvelle période en ce qui concerne les programmes de coopération.

Les nouveaux règlements mettent l'accent sur l'importance d'une approche **commune et partagée** de la gestion et de la mise en œuvre des programmes. En effet, des critères spécifiques ont été élaborés afin de favoriser cette approche conjointe par les partenaires des projets. Et c'est aussi pour conforter cette volonté qu'a été introduit le principe du

bénéficiaire chef de file. En bref, les approches trop "nationales", les projets "doublons" ou menés en parallèle sans coordination sont à éviter.

Les 168 M€ de FEDER alloués à la coopération France-Espagne devront donc être affectés aux projets les plus représentatifs de cet esprit solidaire. En d'autres termes, les projets financés devront présenter un véritable impact transfrontalier en diminuant sensiblement tous les effets de frontière.

- **Compléter les programmes régionaux existants en matière de recherche et d'innovation**

L'impact sera d'autant plus important si les domaines prioritaires de la stratégie de Lisbonne restent prépondérants dans votre agenda transfrontalier afin de compléter les programmes régionaux existants en matière de recherche et d'innovation.

Je sais que les régions des deux côtés de la frontière se sont engagées dans la mise en place de stratégies régionales ambitieuses concernant l'innovation. En effet, en face des défis et opportunités de la mondialisation, il me semble non seulement utile mais également nécessaire de mutualiser ces stratégies et une partie des moyens avec vos partenaires frontaliers afin de créer synergies et complémentarités.

Je suis certaine que l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée peut être un acteur majeur en la matière et encore une fois être "pionnier". Vous êtes déjà engagés dans plusieurs initiatives transfrontalières de recherche financé par Interreg et je ne peux que vous encourager à persévérer dans cette voie. Des projets de recherche et de la société de la connaissance comme PORTA ou RETSA en matière de recherche agricole et de sécurité alimentaire, ou encore RICAT pour la métallurgie

sont des exemples très intéressants. Mais il existe bien d'autres domaines dans lesquels, grâce à vous, les zones frontalières pourront libérer leurs énergies.

Votre engagement et motivation en matière de coopération est essentiel pour le développement de vos territoires, mais il l'est aussi pour l'Europe car chacune des frontières internes de l'Union peut et doit se transformer en une source d'enrichissement des citoyens européens.

Pour utiliser pleinement les outils que l'Union européenne met à votre disposition, vous avez choisi de vous engager aujourd'hui dans la création d'un GECT.

Je m'en réjouis et vous souhaite plein succès pour l'avenir.

Merci de votre attention.